

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juillet 2020

Date de convocation et d'affichage : 17 juillet 2020

DL-20200723-013

L'an deux mille vingt et le vingt-trois juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Florence SAUBATTE		X
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Annie GRIMAUD		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint		X	Sébastien LAFORET		X
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Laurent TRONCHE, 5 ^e Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 6 ^e Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Daniel AVEDIGUIAN, 7 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Marion MÉLIS, 8 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Georges THOMAS	X		Patrick GUINET	X	
Annie CHATELARD	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Patricia DRAI	X	
Corinne SAVIN	X		Sylvie VIRICEL	X	
Jean COMTET	X		Nathalie DESCOURS	X	
Hervé GINET	x				

Élus absents	Donne pouvoir à
Florence SAUBATTE	Tanguy NAZARET
Annie GRIMAUD	Hervé GINET
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER
Sébastien LAFORET	Pascal GIMENEZ
Margaux CHAROUSSET	
Jean-Marc BODET	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Josiane BOUVIER	79,3%	29	23	27



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Election des membres de la commission de délégation de service public

Jean-Pierre GAITET, Maire, rappelle à l'Assemblée les dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui détermine la composition de la commission de délégation de service public, à savoir :

- Le Maire ou son représentant, Président
- Cinq membres du Conseil Municipal, élus en son sein par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste

- Le Comptable de la Commune et le représentant du Ministre chargé de la Concurrence qui siègent avec voix consultative
- Peuvent participer à la commission, avec voix consultative, un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale désignés par le président de la commission en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public

Il invite l'Assemblée à élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants selon le mode de scrutin précité,

Une liste s'est proposée au Conseil Municipal :

- Titulaires :
 - Guy MONNIN
 - Jean-Marc BODET
 - Josiane BOUVIER
 - Laurent TRONCHE
 - Patrick GUINET
- Suppléants :
 - Anne-Christine DUBOST
 - Annie CHATELARD
 - Daniel AVEDIGUIAN
 - Jean-Michel LADOUCE
 - Alain ROUX

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à élire les membres de la commission de délégation de service public.

Le Conseil Municipal, après avoir voté :

PROCLAME élus membres de la commission de délégation de service public les conseillers municipaux suivant :

- Titulaires :
 - Guy MONNIN
 - Jean-Marc BODET
 - Josiane BOUVIER
 - Laurent TRONCHE
 - Patrick GUINET
- Suppléants :
 - Anne-Christine DUBOST
 - Annie CHATELARD
 - Daniel AVEDIGUIAN
 - Jean-Michel LADOUCE
 - Alain ROUX

CONSTATE que la composition de cette liste respecte le principe de la représentation proportionnelle.

Voix pour	27
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT
CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 23 juillet 2020

Je certifie que le présent acte a été
publié ou notifié selon les règlements
en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be "Jean-Pierre Gaitet", is written over the official stamp.